

en marche en marche

la compagnie des jeunes canadiens
rapport annuel 31 mars 1972

table

en deux mots	4
la cjc, c'est quoi ?	6
pour présenter un projet	8
aux quatre coins. . .	10
devenir volontaire	14
bilan & rapport de	
l'auditeur général	16
nos projets actuels	17
carte & bureaux de la cjc	18

LES PHOTOS PUBLIÉES EN PAGES 10-13 ONT ÉTÉ PRISES PAR DES VOLONTAIRES D'HIER OU D'AUJOURD'HUI.

L'Est ontarien sollicite la Compagnie des jeunes Canadiens

OTTAWA — Près d'une vingtaine de représentants d'organisations communautaires éducatives ou religieuses de l'Est ontarien ont entrepris des démarches auprès de la Compagnie des Jeunes Canadiens pour l'inclure dans cette partie du bureau régional d'un charbonniers rémunérés.

En prévision que tiendront en fin les membres du conseil d'administration de la Compagnie des Jeunes Canadiens.

Le porte-parole du groupe ont adressé à ceux-ci un membre exposant les besoins de la population de la région en matière de services communautaires, de loisirs, de communications et d'encadrement des organisations existantes.

Les porte-parole, MM. Serge Forget et Jean-Maurice Berthiaume, animateurs de l'Association canadienne-française de l'Ontario pour les régions d'Ottawa et de Hawkesbury, ont ainsi fait valoir cette région défavorisée.

OT nes deu fom plus P mo aid à sui ne tit da pi si d t r v de

On a cessé d'en mais elle continue travail dans l'om

La Compagnie des Jeunes Canadiens avait causé un certain scandale, il y a un an et demi, est toujours bien vivante et en bonne santé.

Jeunes 44 nouv

de plusieurs membres qui transformé d'animateur d'agitateur, dû subordination. On se membres des Jeunes avaient agitateur tains diu

Ils réclament pour leur part qu'un bureau régional soit créé, soit à Hawkesbury ou à Cornwall, et qu'une quinzaine de volontaires, sous la direction d'un chargé de projets, soient engagés pour travailler sur le terrain avec les groupes de citoyens concernés.

A Québec, le CRI, Recherche Action l'animation culturelle, champs d'ac

à bie à bie Pe gran Cor la pé de M La structure admir ve de la CJC a elle évolué. On a fait dispa es directeurs régionau directeur général est ac ar deux directeurs, un s'occupe des pro rbains, et l'autre, des p ets ruraux. Au-dessous, ont des chargés de proje qui s'occupent d'un distric y a au Canada 21 char s de projet. Le Québec chargés de projets, mai tiers de l'activité de la CJC s'y exerce. Chaque chargé de projets peut être assisté de 12 à 20 volontai res

EN MARCHÉ

Le 31 mars 1972, la Compagnie des jeunes Canadiens participait à 120 projets communautaires. Elle n'en comptait que 54 l'année dernière. Il y a un an, nous n'avions pas de chargé de projet à Terre-Neuve, au Labrador, dans le Sud-Ouest ontarien, ni le Nord-Est de la C.-B. Aujourd'hui, la CJC a des chargés de projets aux Territoires du N.-O. et dans chaque province à l'exception de l'Île du Prince-Édouard.

La CJC a bien progressé depuis le temps où les volontaires étaient des émissaires zélés, envoyés par Ottawa, et qui utilisaient la confrontation pour susciter des changements immédiats.

Comme stratégie, la confrontation n'était pas toujours des plus appropriées. Elle engendrait une agitation passagère et une conscience des problèmes. Mais cela ne suffisait pas. À la fin de leur contrat, peu de volontaires continuaient le travail amorcé. La communauté se retrouvait à nouveau au point de départ. Il fallait recommencer.

Aujourd'hui les groupes communautaires n'acceptent plus qu'on leur impose des personnes de l'extérieur, d'autant plus que les volontaires ont à rendre compte de leur travail au groupe. C'est pourquoi la majorité des volontaires choisis par les groupes de citoyens sont issus du milieu. La CJC est actuellement un organisme de développement communautaire qui s'intéresse à toutes les couches de la société: les chômeurs, les vieillards, les handicapés, les Amérindiens et d'autres.

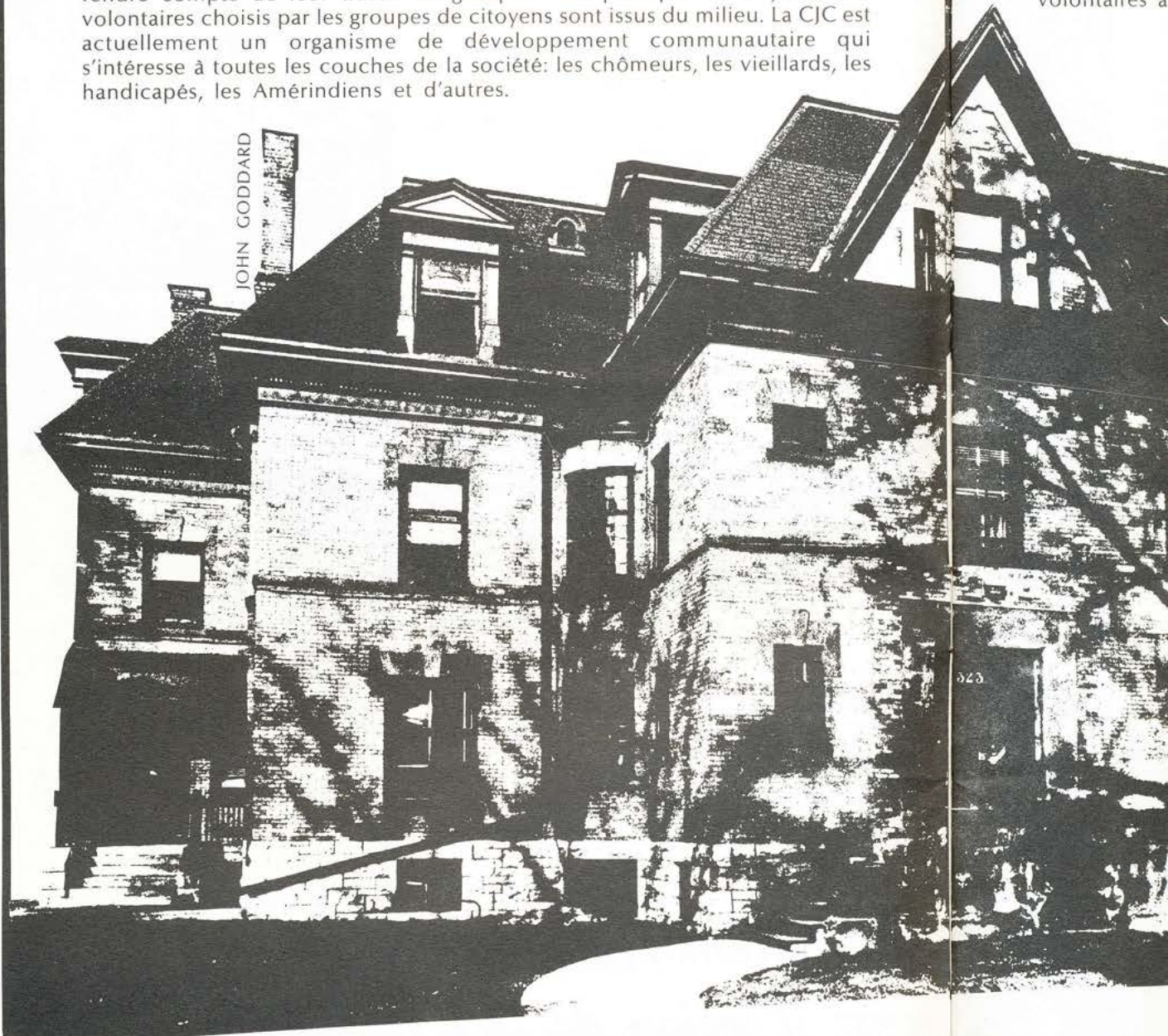
Parce qu'il y a beaucoup plus de projets, nous sommes plus facilement acceptés à l'échelle locale. Les radicaux.

Le programme a une nature de laïcité. Rien n'est imposé. Le développement est encouragé et rejoint les besoins.

La CJC est une organisation "humaine": elle est chargée de promouvoir le bien-être.

La CJC se veut un organisme conscient des besoins. Les gens sont maintenant impliqués avec les chômeurs dans des projets axés sur l'amélioration de la situation des volontaires à l'échelle locale.

4



Parce qu'ils sont de la région, les volontaires ont généralement une vision beaucoup plus pratique de la situation. Ceci rend possible un développement à long terme beaucoup plus réaliste que l'illusion de changements radicaux.

Le programme Perspectives-Jeunesse a masqué, l'année dernière, la vraie nature de la CJC. On mettait bien souvent la CJC et P.-J. dans le même sac. Rien n'est plus faux. La CJC a son identité à elle. Elle est un organisme de développement communautaire. Son programme s'étend sur toute une année et rejoint les groupes de base dans à peu près toutes les couches sociales.

La CJC ne donne pas d'argent. Les ressources qu'elle offre sont "humaines": des volontaires recevant une formation adéquate et l'appui de chargés de projets expérimentés.

La CJC se tourne actuellement vers les gens non encore organisés et inconscients des possibilités qui s'offrent à eux. La moitié des effectifs de la CJC sont maintenant dans les régions rurales. De nouvelles initiatives sont tentées avec les chômeurs, les petits salariés et les travailleurs non syndiqués. Dans des projets axés sur le développement économique, des citoyens cherchent à améliorer la situation de leurs communautés. La CJC retient et forme des volontaires à plein temps pour faire face à ces défis.



John M. Johnson
Président du Conseil



Peter D. Brodhead
Directeur général



Aujourd'hui, la CJC a des chargés de projets aux Territoires du N.-O. et dans chaque province à l'exception de l'Île du Prince-Edouard.

Des jeunes engagés dans des projets à caractère social avec des groupes de citoyens...c'est d'abord ça la Compagnie des jeunes Canadiens. Ces jeunes sont responsables de leur travail au groupe avec lequel ils travaillent et non à la CJC. Voici certaines des caractéristiques de la CJC.

APPRENDRE D'EXPÉRIENCE

La Compagnie offre à tous les Canadiens (et aux immigrants reçus) âgés de 18 à 28 ans, l'occasion de participer à une expérience formatrice unique: celle de l'action sociale et du développement communautaire. Ne recevant qu'une allocation de subsistance, ses volontaires oeuvrent au sein de groupes de citoyens et s'attaquent aux problèmes de la société. L'expérience sert de maître et la communauté, de salle de classe.

RESSOURCES HUMAINES

La CJC est un réservoir de ressources humaines offert aux groupes communautaires qui en ont besoin. Elle ne donne pas de subventions; son capital, ce sont ses volontaires à temps plein.

NON UNE AGENCE POUR JEUNESSE

La Compagnie des jeunes Canadiens est orientée principalement vers l'action sociale au niveau communautaire. Elle peut être considérée comme agence pour la jeunesse dans la mesure seulement où elle retient des jeunes pour travailler avec des groupes communautaires.

AGIR AU LIEU DU SUBVENTIONNER

La Compagnie fait de l'action sociale, elle ne donne pas d'argent pour en faire. Elle fournit plutôt un personnel. C'est ce qui fait que 75 p. 100 de son budget est versé en salaires à ses employés et en allocations à ses volontaires. Pour obtenir une aide financière, les groupes de citoyens doivent s'adresser ailleurs: aux gouvernements ou à des organismes.

VARIÉTÉ DE GENS, DE PROJETS

Au sein de la CJC, on trouve une grande variété de gens et de projets. La Compagnie travaille avec des vieillards, des agriculteurs, des chômeurs, des aveugles, des ex-détenus, des "dropouts", des Amérindiens, des locataires, des malades mentaux et d'autres. Ses projets touchent tant l'écologie que la télévision communautaire; ils prennent la forme de garderies d'enfants comme de coopératives. La Compagnie recrute ses membres tant au sein de "l'establishment" que parmi ceux qu'on appelle les "hippies" ou les radicaux. En fait, il n'existe pas d'employé ou de volontaire "type" à la CJC.

ÉCHANGE

Vu la diversité des gens qui la composent et la variété des projets qu'elle entreprend, la Compagnie rend possible un échange d'information entre divers milieux. Elle favorise aussi le dialogue entre partisans de différentes idéologies.

GROUPES ISOLÉS

La CJC tente consciemment de repérer et d'appuyer des groupes qui autrement n'auraient pas accès à certaines ressources: par exemple, les Amérindiens qui vivent hors les réserves et les habitants de localités isolées.

6 7



L'expérience sert de maître et la communauté, de salle de classe.



Jeunes Canadiens, c'est quoi ?

ACCÈS AU SYSTÈME POLITIQUE

La Compagnie aide les gens à mettre à point de nouvelles méthodes d'intervention pour résoudre leurs problèmes et faire valoir leurs convictions devant le système politique.

ACCÈS AUX PROGRAMMES ET AUX RESSOURCES DU GOUVERNEMENT

Grâce à l'appui de la CJC, un groupe peut trouver moyen de profiter pleinement des programmes existants. Il s'agit pour lui d'être à même d'influer sur la nature des programmes offerts pour que ces derniers répondent mieux à ses besoins, de formuler de nouvelles politiques ou d'exercer des pressions pour que ces politiques soient adoptées.

PARTAGE DES PRIORITÉS

La Compagnie établit ses priorités en consultant les groupes locaux. En conséquence, l'action et les programmes de la CJC sont entrepris en collaboration, ils ne suivent pas un plan définitif préparé par Ottawa et imposé au reste du pays.

AUCUN PROGRAMME FIXE

La Compagnie des jeunes Canadiens ne "pousse" aucun programme fixe d'action sociale. Si elle oeuvre dans une localité, c'est en réponse à des besoins précis.

FLEXIBLE ET OUVERTE

La structure de la Compagnie est flexible et ouverte aux aspirations changeantes des groupes communautaires qui veulent un système administratif basé sur des valeurs humaines. La CJC est dynamique. Cependant, comme tout dynamisme doit emprunter des voies d'expression cohérentes, la Compagnie essaie de maintenir une structure reconnaissable. Sans quoi, ce serait la confusion.

INNOVATRICE

Parce qu'elle est dynamique et qu'elle s'adapte aux besoins de divers groupes, la CJC fait figure d'innovatrice. Elle met continuellement à point et utilise de nouvelles méthodes pour répondre aux demandes qui lui sont faites.

RISQUES

Si elle se dit innovatrice, la Compagnie n'en assume pas moins le risque de ses nouvelles stratégies. Il ne s'agit pas de se lancer à l'aveuglette, mais bien d'accepter délibérément les risques que comportent toujours les techniques et les idées nouvelles. A la CJC, de tels risques sont monnaie courante.

FORMATION

La Compagnie contribue à la formation de chaque volontaire, sachant que d'autres organismes en profiteront comme elle. Certains de ses volontaires sont devenus chargés de projets et même le directeur général est un ex-volontaire.

PARTICIPATION DES CITOYENS

La CJC recherche les commentaires et les suggestions de tous les citoyens. Sans cette participation, comment pourra-t-elle élaborer des politiques qui soient pertinentes et efficaces?



pour présenter un projet

ENTRER EN CONTACT AVEC LE CHARGÉ DE PROJET DE LA RÉGION

Ceux qui veulent présenter un projet doivent rencontrer le chargé de projet de leur région (voir les noms et adresses en page 18) pour discuter de ce qu'ils veulent faire, de l'orientation de la CJC, de notre façon de procéder et des possibilités de coopération.

a

DÉFINIR LES OBJECTIFS DU PROJET

Dans un deuxième temps, un dialogue s'établit entre les promoteurs et le chargé de projets. Les objectifs du projet, la stratégie prévue pour les atteindre sont tour à tour discutés, évalués à la lumière des priorités du groupe, des besoins locaux ou régionaux, des orientations de la CJC.

b

DÉTERMINER LES MODALITÉS PRATIQUES

Ce travail préliminaire terminé, le groupe, aidé du chargé de projets, s'attaque à définir et à préciser la dimension pratique du projet: nombre de volontaires requis, description de leur rôle, leur formation, leur sélection, le calendrier à suivre et le budget d'opération.

PRÉSENTER LE PROJET À LA CJC

Le chargé de projet, au nom du groupe, présente le projet au directeur général pour qu'il soit étudié par le Conseil de la Compagnie.

c

LE CONSEIL ACCEPTE OU REFUSE LE PROJET

Le projet, avec les recommandations du chargé de projets, est étudié par le Conseil qui le refuse ou l'accepte.

Dans chaque cas, le groupe est informé par lettre des raisons motivant l'acceptation ou le refus du projet.

d

8

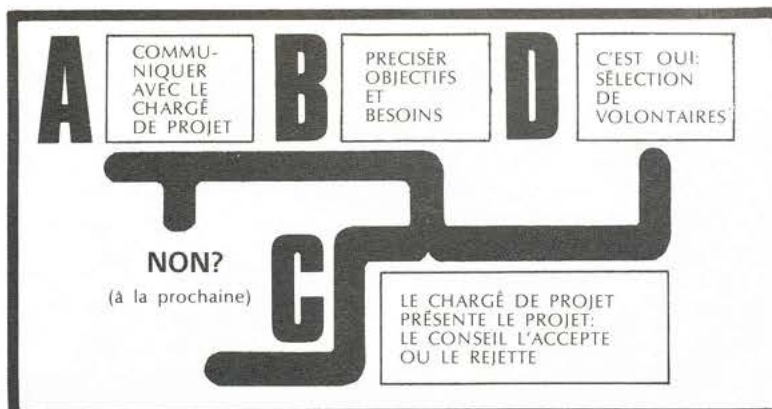
9

QUE FAIRE S'IL N'Y A PAS DE CHARGÉ DE PROJET DANS LA RÉGION?

Ecrire au bureau principal:

La Compagnie des jeunes Canadiens
323, rue Chapel
Ottawa, (Ontario)
K1N 7Z2

Le programme d'expansion de la CJC comprend peut-être votre région ... sinon, votre projet peut lui fournir l'occasion de planifier en ce sens et, peut-être, de s'implanter dans votre région.



- La Compagnie travaille directement avec des groupes de citoyens; non par l'intermédiaire d'agences ou d'organismes faisant front commun.
- La CJC entend aider seulement ceux qui n'ont pas les ressources nécessaires (personnel, argent, matériel) pour progresser; en définitive, ceux qui ont vraiment besoin d'elle.
- La Compagnie ne collabore qu'avec les groupes qui le désirent et qui demandent son aide. Ces groupes, appelés groupes d'encadrement, doivent fonctionner ouvertement et être accessibles à tous. C'est le groupe lui-même qui fixe les objectifs d'un projet et qui détermine le rôle des volontaires. La CJC ou les volontaires n'ont pas à imposer leur façon de voir ou leurs objectifs à une communauté. Si nécessaire, la CJC aidera à la formation d'un groupe local qui agira comme groupe d'encadrement.
- La sélection des volontaires doit être faite localement et être ouverte à tous.
- Le rôle du volontaire en est un d'organisation et non de recherche, de formation ou de service.
- L'aide que donne la CJC est temporaire. On doit en tenir compte dans la planification d'un projet. Ainsi un projet aura atteint son but lorsqu'un objectif particulier aura été réalisé ou que d'autres sources de financement auront été trouvées.
- Les limites d'âge pour les volontaires (18-28 ans) doivent être respectées dans la présentation d'un projet.
- Selon les problèmes prioritaires, on doit lancer dans chaque région des projets de nature différente.
- La Compagnie ne s'engage pas pour plus d'un (1) an dans un projet.

Le Conseil se réserve le droit de passer outre à l'un ou l'autre de ces critères dans des cas spéciaux si un chargé de projet peut justifier une telle exception.

CJC

LA DEMANDE
DE PROJET
DOIT CONTENIR

- a) le titre du projet
- b) le comité de citoyens ou l'organisme qui fait la demande:
 - 1) nom et adresse
 - 2) personne avec qui on peut communiquer
- c) le quartier ou la région où les activités du projet sont projetées
- d) une description de la nature du projet:
 - 1) les problèmes du milieu
 - 2) les objectifs du projet
 - 3) la façon d'aborder ces problèmes (stratégies d'action)
 - 4) une description du travail des volontaires
 - 5) la durée du projet
- e) le nombre de volontaires requis

aux quatre coins

La Mental Patients Association rejoint chaque jour quelque 100 personnes de façon directe et 300 autres indirectement. La MPA fut mise sur pied en janvier 1971 comme association indépendante de malades et d'ex-malades. Selon l'un des volontaires, le groupe et lui font face à des problèmes sociaux et économiques insolubles qui nécessitent non pas l'aide d'experts (psychiatres ou personnel d'hôpital) travaillant dans leur tour d'ivoire mais celle de gens qui s'unissent pour travailler ensemble. Tous les postes à la MPA sont électifs et les membres sont invités à participer aux décisions prises à tous les niveaux.

De temps en temps, la discipline a été difficile mais elle constitue, selon le groupe, l'un des défis inhérents à une société sans structure et fortement démocratique. Plus que tout autre facteur, un sens contagieux d'humour a permis au groupe de survivre et même, de croître. Le groupe a acquis cette capacité précieuse: celle de tout prendre avec un grain de sel.

La MPA a maintenant trois centres avec 26 lits pour les malades renvoyés ou bien drogués. L'un de ceux-ci est un centre d'accueil à Vancouver ouvert jour et nuit. Un autre est établi sur une ferme de 20 acres. Les membres de la MPA ont aussi quatre demeures coopératives.

MENTAL PATIENTS ASSOCIATION



AVI DOLGIN



GEORGE W. STRONG

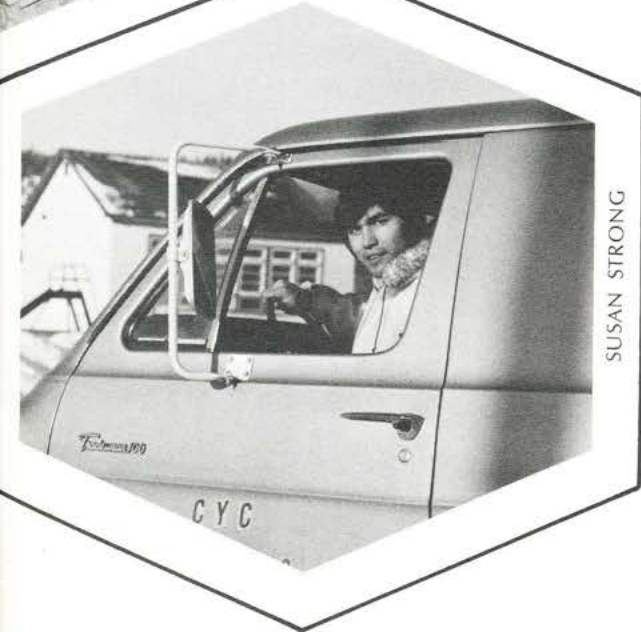
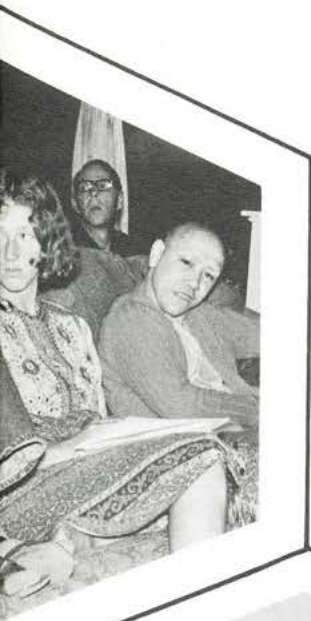


PROJET:
MENTAL PATIENTS ASSOCIATION

ENDROIT:
VANCOUVER, C.-B.

VOLONTAIRES:
4

KENOMADIWIN RADIO



SUSAN STRONG

PROJET:
KENOMADIWIN RADIO

ENDROITS:
NIPIGON, LONGLAC,
AROLAND, GULL BAY,
MacDIARMID, LAKE HELEN,
PAYS PLATT (ONT.)

VOLONTAIRES:

2

Service de radiodiffusion unique, Kenomadiwin Radio est autorisé par le CRTC à desservir la région du lac Nipigon au moyen d'un poste émetteur mobile. Cinq volontaires y sont affectés et la programmation à Radio-Kenomadiwin est aussi bien ojibway qu'anglaise. La roulotte radiophonique, à partir de Nipigon, se rend aux centres d'Aroland, Longlac, MacDiarmid, Lake Helen, Pays Platt et Gull Bay qui possèdent des antennes permanentes. Dans chaque centre, le poste émet dans un rayon de 20 milles.

Les responsables du poste ont connu, depuis les débuts, plus d'une difficulté majeure (panne de "roulotte"). Une ex-volontaire n'est pas près d'oublier expérience qui fut sienne, un jour, lorsqu'elle vit le fil enroulé à ses pieds se mettre à serpenter et à disparaître par la porte (une motoneige s'y était heurtée entre le poste et l'antenne) puis il y eut un vif éclair et un craquement: le poste avait quitté les ondes! Grâce à plusieurs personnes, entre autres un technicien de Thunder Bay, les nôtres sont devenus plus habiles et expérimentés.

Les objectifs étaient, à l'origine, de rapprocher davantage les centres isolés et les deux groupes ethniques (Indiens et blancs); de fournir une information et une éducation; d'encourager la participation communautaire à tous les niveaux. Jusqu'ici c'est l'aspect "programmation musicale" qui a prédominé et non le développement communautaire. Lorsque la roulotte entre dans un village, les gens accourent de partout avec leur choix musical sur papier. Selon les volontaires, c'est là un premier besoin. Il faut maintenant amener les gens à participer à la programmation autour des problèmes locaux.

Une fois l'âge de la retraite atteint, un individu est étiqueté "vieillard". Cela veut dire qu'il n'est plus productif pour le système, qu'il est malade, inapte, amorphe, même schizophrène ou débile et mal commode. On l'isole dans un hospice où il mourra à petit feu.

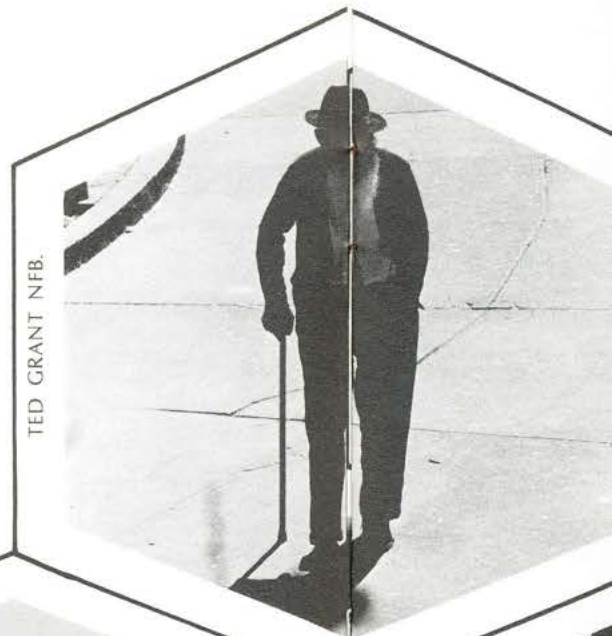
De temps à autre, des âmes charitables lui organisent des visites ou des fêtes. Encore plus rarement, des citoyens vont réclamer de meilleures pensions pour eux, ou des billets d'autobus à prix réduit. Toujours là, il est "vieillard" qu'il faut récompenser.

Le projet Personnes âgées de Centre-Sud considère le vieillard comme un individu normal, et capable de jouer un rôle dans la société. La ville de Montréal s'apprête à construire un ensemble de logements pour les vieillards et un centre communautaire. Notre projet a permis aux vieillards et aux groupes de personnes âgées de s'élire un conseil d'administration où ils sont majoritaires. Le conseil d'administration négocie avec la ville autant sur l'architecture des lieux que sur la future autogestion.

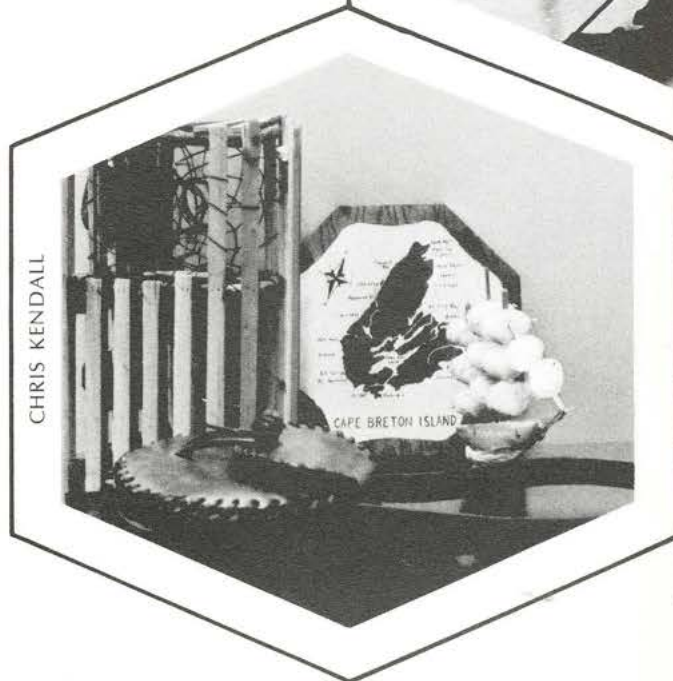
En plus, une série de projets ont été mis sur pied: programme-pilote de conditionnement physique avec la Croix-Rouge, restaurant autogéré, journal, soins à domicile, recherches, etc...

L'objectif à moyen terme est de faire que les vieillards n'entrent pas dans un nouvel édifice en 1974, mais que le groupe avec son administration, ses projets, son animation, etc... emménage chez lui. A long terme, c'est de prouver une fois pour toutes que le vieillard est un adulte peut-être plus sain que ses cadets, vu son expérience et son retrait du champ de la compétition, qu'il peut s'organiser lui-même, et jouer un rôle véritable dans la société. On espère aussi que le projet servira d'exemple.

PROJET VIEILLARDS



TED GRANT NFB.



CHRIS KENDALL

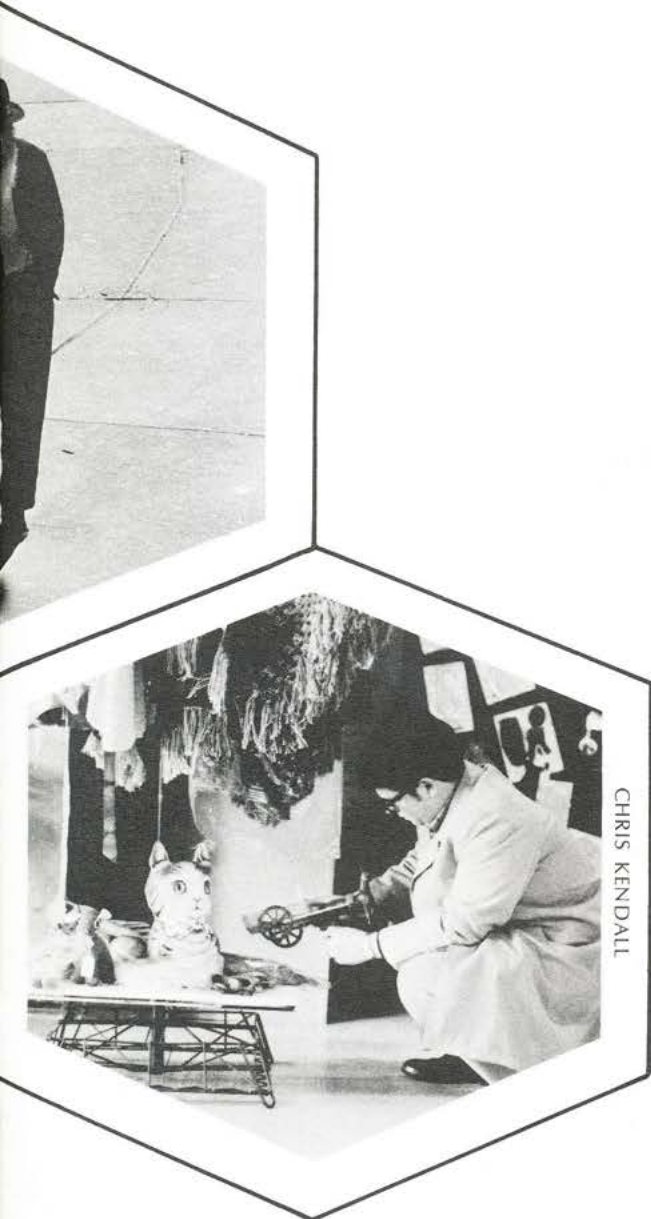


PROJET:
VIEILLARDS

ENDROIT:
MONTRÉAL

VOLONTAIRES:
2

CAPE BRETON HANDCRAFT PRODUCERS ASSOCIATION



CHRIS KENDALL

PROJET:
CAPE BRETON HANDCRAFT
PRODUCERS ASSOCIATION

ENDROIT:
SYDNEY, N.-E.

VOLONTAIRES:
2

L'un des volontaires, qui s'y connaît bien en production artisanale, s'occupe d'organiser des cours de tissage, de sculpture, de menuiserie ou d'autre métier; il tente aussi d'être en contact avec d'autres groupes qui font de l'artisanat dans divers coins du pays. Il montre aux artisans du Cap-Breton comment concevoir et produire des articles et comment en établir le prix; il aide aussi à l'établissement d'un centre pour y offrir tant le matériel que les cours nécessaires.

L'autre volontaire (natif de l'île et fort dans la mise en marché) s'occupe de la tenue des livres, de publicité, de marketing. Comme l'association a adopté un symbole distinctif, ce volontaire tentera de promouvoir l'activité et les produits du groupe et de montrer aux membres comment surmonter les problèmes de mise en marché. Un comité consultatif comprenant l'un ou l'autre professionnel a été formé tant pour le programme que le marketing -- les deux volontaires travaillent directement auprès de ce comité.

L'association espère établir cinq centres de distribution en différentes parties de l'île d'ici l'été 1973. Elle espère aussi avoir alors un centre de "matières premières" offrant aux artisans des produits à prix plus raisonnables que les prix actuels et un centre d'apprentissage avec matériel et personnel enseignant.

Comme résultat, on espère pouvoir faire concurrence à des produits importés de piètre qualité.

La Cape Breton Handcraft Producers Association a été établie pour deux raisons: accroître et améliorer la production artisanale de l'endroit et mettre sur pied un meilleur système de mise en marché. Quelque 350 artisans habitent diverses parties de l'île: pêcheurs, mineurs, Acadiens de Chéticamp et Micmacs de la réserve Eskasoni.

Il n'y a pas si longtemps, quelqu'un de l'île du Prince-Edouard pouvait devenir volontaire dans un village indien sur les rives du Grand lac de l'Esclave. C'est toujours possible quoique peu probable. Les projets sont présentés à la CJC par des groupes de citoyens qui ont aussi leur mot à dire dans le choix des volontaires. Ils choisissent habituellement des personnes de leur région. Cette façon de procéder comporte de nombreux avantages. Le volontaire n'est plus un "étranger" et le choix d'un candidat local et promoteur est une garantie de plus que le travail amorcé continuera après le retrait de la Compagnie des jeunes Canadiens.

Pour devenir volontaire, la première chose à faire est de communiquer avec le chargé de projet de la région (son adresse est donnée en page 18). Vous habitez Trois-Pistoles ou Eecum Seecum, loin d'un chargé de projet? Vous pouvez toujours écrire à Jean Lapointe ou à Creighton Brown, mais vous n'êtes vraiment dans la région ni de l'un ni de l'autre, alors écrivez au bureau d'Ottawa. On vous enverra une demande d'emploi et des renseignements. Nous enverrons votre demande aux chargés de projets qui pourraient le mieux mettre vos talents à profit. Cependant, comme nous avons une centaine de candidatures en réserve et comme les gens de la place ont la préférence, nous ne pouvons rien vous promettre.

Les qualifications requises? Etre allé à l'école certes, mais surtout avoir du caractère, une personnalité et du talent. Un "dropout" peut être meilleur candidat qu'un diplômé, s'il est plus patient, plus débrouillard, plus disposé à apprendre. Parce qu'il travaille avec un groupe, il doit être en mesure d'assumer des responsabilités, autant que d'en laisser aux autres. Il est aussi celui qui donne de l'information. Un volontaire doit être avant tout ouvert aux autres. Le rêve qu'il réalise, ce n'est pas son rêve à lui.

14 15

Toronto Globe and Mail, Ont.
September 2, 1971



Du calme! C'est sûr que ton papa peut battre mon papa parce qu'on a le même papa!

15



Répondre à l'attente d'une localité c'est utiliser les ressources qu'elle a.



AUDITOR GENERAL OF CANADA

Ottawa, le 12 juin 1972

M. Gérard Pelletier
Secrétaire d'Etat
Ottawa

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

J'ai examiné les comptes et les opérations financières de la Compagnie des jeunes Canadiens pour l'exercice financier clôturé le 31 mars 1972. J'ai procédé à un examen général des méthodes de comptabilité, à la vérification des registres comptables et à toute autre preuve que j'ai cru nécessaire en l'occurrence.

Conformément à l'article 77 de la Loi sur l'administration financière, je déclare qu'à mon avis:

- (a) la Compagnie a fait la tenue de livres appropriée;
- (b) les états financiers de la Compagnie

(i) ont été préparés sur une base tenant compte de celle de l'exercice précédent et correspondent aux livres de comptabilité,

(ii) dans le cas du bilan, donnent un aperçu juste et véritable de l'état des affaires de la Compagnie à la clôture de l'exercice,

(iii) dans le cas du relevé des revenus et des dépenses, donnent un aperçu juste et véritable du revenu et des dépenses de la Compagnie pour l'exercice financier, et que

(c) les opérations de la Compagnie venues à ma connaissance étaient de la compétence de la Compagnie aux termes de la Loi sur l'administration financière et de toute autre loi applicable à la Compagnie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire d'Etat, mes sentiments dévoués.

Amélie

L'Auditeur général du Canada,

LA COMPAGNIE DES JEUNES CANADIENS

Etat des revenus et dépenses de l'exercice clôturé le 31 mars 1972
(avec données correspondantes pour l'exercice clôturé le 31 mars 1971)

Revenu	1972	1971
Somme reçue par suite du crédit No 70 du Secrétariat d'Etat	\$1,900,000	\$1,900,000
Intérêts	36,338	38,882
	<u>1,936,338</u>	<u>1,938,882</u>
Dépenses		
Salaires et avantages du personnel (y compris le salaire du directeur général, \$22,729 en 1972, \$20,730 en 1971)	575,000	428,791
Allocations et avantages des volontaires	643,508	498,194
Services professionnels		
Techniciens et conseillers	\$11,999	21,019
Relations extérieures et publicité	1,855	1,523
Pour des programmes spéciaux	—	15,000
Comptabilité, honoraires d'avocats, etc.	8,239	7,362
Traduction	2,422	—
	<u>24,515</u>	<u>44,904</u>
Transport et déplacements		
Support au programme (y compris les frais de bureau)	137,705	101,810
Location de bureaux et matériel	56,822	57,420
Imprimerie, papeterie et fournitures	32,346	18,916
Frais divers	14,005	7,101
	<u>103,173</u>	<u>81,437</u>
Recrutement, formation et conférences (y compris les honoraires des membres du Conseil, \$2,770 en 1972, \$2,780 en 1971)	62,631	48,135
Communications	40,933	28,271
Achat de voitures, meubles et matériel - montant net	2,534	2,376
	<u>1,789,999</u>	<u>1,235,918</u>
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	\$ 146,339	\$ 702,964

LA COMPAGNIE DES JEUNES CANADIENS
(établie en vertu de la Loi sur la CIC)

Bilan au 31 mars 1972
(avec données correspondantes au 31 mars 1971)

Actif	1972	1971	Passif	1972	1971
Encaisse	\$ 69,262	\$ 75,805	Comptes à payé et frais encourus	19,022	30,253
Placements à court terme	975,000	850,000	Honoraires à payer aux volontaires	54,700	66,402
Avances aux employés et aux volontaires	6,007	25,302	Excédent:		
Frais payés d'avance	6,797	3,152	Solde au début de l'exercice	837,605	134,641
	<u>\$1,057,066</u>	<u>\$ 954,260</u>	Excédent des revenus par rapport aux dépenses d'après l'état ci-joint	146,339	702,964
			Solde à la fin de l'exercice	983,944	837,605
				<u>\$1,057,066</u>	<u>\$ 954,260</u>

Certifié conforme par: *H. L. P. de Champlain C.A.*
Directeur des services financiers

Approuvé par: *Peter D. Burdwell*
Directeur général

J'ai examiné le bilan ci-dessus et l'état des revenus et dépenses s'y rapportant et j'en ai fait rapport au Secrétaire d'Etat du Canada, le 12 juin 1972.

Amélie
L'Auditeur général du Canada,

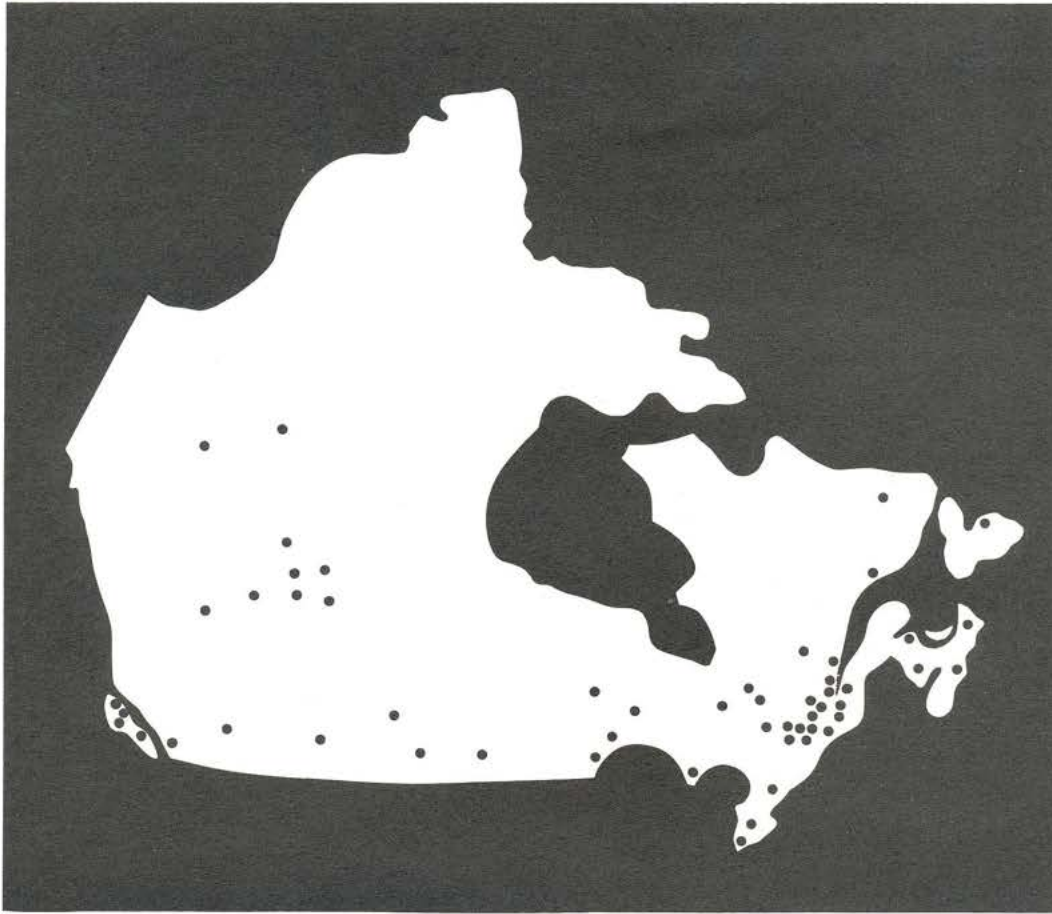
76

Cape Breton
Halifax
Fredericton
Maisonnette
Nicholas-Denis
Tracadie
Val-Comeau
Amos
Arvida
Charlevoix
Chicoutimi
Drummondville
Granby
Hull
Joliette
Lachute
Lafleche
Malartic
Maniwaki
Montréal
Portneuf
Québec
Rouyn et région
Ste-Monique
et région
St-Jérôme
St-Luc
(Dorchester)
Sept-Îles
Shawinigan
Trois-Rivières
Valleyfield

nos projets actuels

	NOUVELLE-ÉCOSSE		
Cape Breton	Cape Breton Handcraft Producers Cape Breton Social Housing Association		
Halifax	East Coast Community School New Options		
	NOUVEAU-BRUNSWICK		
Fredericton	Action Corps		
Maisonnette	Maisonnette		
Nicholas-Denys	Nicholas-Denys		
Tracadie	Tracadie		
Val-Comeau	Centre communautaire de Val-Comeau		
	QUÉBEC:		
Amos	ACEF du Nord-Ouest québécois		
Arvida	ACEF du Saguenay / Lac St-Jean		
Charlevoix	Charlevoix		
Chicoutimi	Jeunes travailleurs		
Drummondville	Ligue des locataires et Comité des assistés sociaux		
Granby	ACEF (bureau local de Granby)		
Hull	ACEF de l'Outaouais L'Association des locataires de l'Outaouais L'Association des loisirs des travailleurs de l'Outaouais Les Chantiers éducatifs La Coopérative d'information de l'Outaouais La Maison du chômeur		
Joliette	La Caisse d'économie régionale de Lanaudière		
Lachute	Les Compagnons du travail		
Lafèche	Assistés sociaux Rive-Sud		
Malartic	Centre communautaire général de Malartic Auto-développement d'une population		
Maniwaki	Centre d'information populaire de Maniwaki		
Montréal	L'Association des locataires de Côte-des-Neiges La Clinique juridique populaire Le Club populaire des consommateurs de St-Henri Coop. Maisonneuve La Maison des jeunes de St-Henri Maisonneuve-Travail Organisation des citoyens du Nord-Est de Montréal La Petite Bourgogne St-Louis Jonction Projet Vieillards		
Portneuf	Portneuf		
Québec	ACEF de Québec Centre de références et d'information St-Jean-Baptiste Travailleurs en usine Ville-Limoilou Ville-Vanier Le Bloc Comité d'aménagement du secteur		
Rouyn et région	Comité d'aménagement du secteur		
Ste-Monique et région	St-Jérôme, ville ouvrière sous-développée		
St-Jérôme	St-Luc		
St-Luc (Dorchester)	St-Luc		
Sept-Iles	ACEF de la Côte-Nord		
Shawinigan	ACEF de Shawinigan		
Trois-Rivières	Les Grands voyous		
Valleyfield	Animation et Organisation Coop. d'alimentation de Valleyfield		
		ONTARIO:	
		Armstrong	Armstrong Community Centre for Unemployed Youth
		London	
		North Western Ont.	Kenomadiwin Radio
		Ottawa	Bronson Day Care Co-op. Media communautaires Friendship and Longhouse Centre
		Sault Ste. Marie	
		Thunder Bay	Kenomadiwin News Thunderbird Friendship Centre
		Toronto	ALPHA (Action League for Physically Handicapped Advancement) The Commune-ication Collective (The Hall) Community Parole Community School Workshop East Toronto Transportation HumberSide Residents Association Italian Community Development Council Lansdowne Save Our Neighbourhood The League Ontario Housing Tenants Association Parkdale Single Parents Association Toronto Alternate Press Service Trinity Scadding House
		Winnipeg	MANITOBA: Broadway West Community Headingley Correctional Institution Opt-In Point Douglas Whole Earth Co-op
		Regina	SASKATCHEWAN: Native Halfway House Regina Day Care
		Saskatoon	Twenty-Fifth Street House
		Ahchagassipi	ALBERTA: Ahchagassipi Development Project
		Calgary	Community Law Centre Community Media
		East Prairie	East Prairie Development
		Grande Prairie	Grande Prairie Tenants
		Lesser Slave Lake	Lesser Slave Lake
		Manning	United Neighbors (UNITE)
		McLennan	McLennan Citizen Committee McLennan Youth Club
		Alert Bay	COLOMBIE-BRITANNIQUE Alert Bay
		Burnaby	Burnaby Tenants Association
		Fort Rupert	Fort Rupert Community Group Kuyquot Native Band Opitsaht Indian Band Tsulquate Village Cottonwood Island Ucluelet Liaison Committee Alternate Education Centre Consumer Education Downtown Community Health Clinic F.P. 19 Frog Hollow Inside-Out Group Matti Kurrikka Co-op Mental Patients Association Native Students Union North Shore Proposal Old People's Group Raymur Housing Project Vancouver Transportation Project Vancouver Welfare Rights Organization Women's House Women's Prison Youth Escalating Service
		Kuyquot	
		Opitsaht	
		Port Hardy	
		Prince George	
		Ucluelet	
		Vancouver	
		Vernon	
		Fort Providence	TÉRRITOIRES du NORD-OUEST Fort Providence Tree of Peace Yellowknife Youth Centre
		Yellowknife	

17



BUREAU CENTRAL:
323, RUE CHAPEL
OTTAWA K1N 7Z2
ONTARIO
(613) 996-3492

QUEBEC

Réal Ouellette
3740, montée St-Hubert
St-Hubert, Québec
Tél: (514) 678-5370

Jean-Noël Ringuet
194, rue Dubuc
Chicoutimi, Québec
Tél: (418) 549-9367

Jean Lapointe
865, 2e rue
Québec 3, Québec
Tél: (418) 529-4407

Normand Paquin
45, rue Principale
2e étage
Edifice Scott
Hull, Québec
Tél: (819) 770-1788

Clara Chicoine
2200, rue Albert
Montréal, Québec
Tél: (183) 933-5033

Robert Rousson
501, rue Royale, C.P. 2022,
Malartic, Québec
Tél: (819) 757-4771

Fernand Mucci
3740, montée St-Hubert
St-Hubert, Québec
Tél: (514) 678-5370

NEW BRUNSWICK

Ronald Brun
Centennial Avenue,
Rexton, N.B.
Tel: (506) 523-6895

LABRADOR

David Lough
P.O. Box 269,
Happy Valley, Labrador
Tel: (709) 896-5091

NOVA SCOTIA

Creighton Brown
36 Young Street,
Truro, N.S.
Tel: (902) 895-5713

NEWFOUNDLAND

Kevin McCormack
P.O. Box 23,
Grand Falls, NFLD.
Tel: (709) 489-3324

suite à la page suivante

ed on next page
Ontario
-6340
street,
-0323
n St. W.
-4741
re, Ontario
East
-deau-
-5221
P., Ontario
Cumberland

